

A l'attention de :

Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Madame BELLONE Flora, Monsieur CHARLIER Christophe, Madame DEHARBE Karine, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur LUPPI Philippe, Madame MAYRHOFER Ulrike, Madame MILLET-DEVALLE Anne, Monsieur MONIN Philippe, Monsieur REIS Patrice, Madame ROUBY Evelyne, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur VALLAR Christian,

Etudiants élus :

Monsieur AYMARD Jean-Christophe, Madame CAVALLI Isabel, Monsieur CIMITERRA Martin, Madame LEFEBVRE Kelly, M. MONNERIE Nils,

Membres extérieurs :

Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Madame MAGARO Patrizia,

Personnel administratif :

Madame PIECZYRAK Iwona, Madame BERROUKA, Lyla

Membre invité :

Monsieur BRUNO Olivier, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro,

**Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'ED-DESPEG tenue le 11 janvier 2022**

Etaient présents en visioconférence : Madame BELLONE Flora, Madame DEHARBE Karine, Monsieur LERAY Grégoire, Monsieur LUPPI Philippe, Madame MAYRHOFER Ulrike, Monsieur Jean Christophe Martin (représentant Madame MILLET-DEVALLE Anne), Madame ROUBY Evelyne, Monsieur REIS Patrice, Monsieur RUMPALA Yannick, Monsieur MONIN Philippe, Monsieur BRUNO Olivier, Madame CAVALLI Isabel, Monsieur CIMITERRA Martin, Monsieur AYMARD Jean-Christophe, Monsieur MONNERIE Nils, Madame PIECZYRAK Iwona, Madame BERROUKA Lyla

Etaient excusés : Monsieur ALLEGRET Jean-Pierre, Monsieur CHARLIER Christophe, Monsieur VALLAR Christian, Monsieur CONTAL François, Monsieur DURAND Renaud, Madame MAGARO Patrizia, Monsieur LATOUR Xavier, Monsieur MONTAGNAT Johan, Monsieur NAPOLETANO Mauro.

La séance commence à 17h30.

## **Bienvenue à notre nouvelle Gestionnaire d'ED**

Le conseil souhaite la bienvenue à Madame Lyla BERROUKA qui a pris ses nouvelles fonctions de gestionnaire de l'ED DESPEG depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et qui participe à son premier conseil d'ED.

## **Délibération Finale Prix de Thèse 2021**

Le conseil de l'ED DESPEG délibère sur les 10 thèses éligibles aux différents prix de thèse et s'accorde à l'unanimité sur les propositions suivantes :

Propositions pour les Prix de thèse de l'ED DESPEG

Section 01 Droit Privé : Madame Ana-Maria ILCHEVA

Section 02 Droit Public : Madame Meganne NATALI

Section 03 Histoire du Droit et des Institutions : Monsieur Kevin MACHADO

Section 04 Science Politique : pas de candidat

Section 05 Sciences Economiques : Madame Lauren LAROUY

Section 06 Sciences de Gestion et de Management : Madame Oksana POLOVA

Proposition pour le Prix de la Fondation UCA 2021

Madame Chemenda KLESSOVA

Proposition (anticipée) pour le Prix de la Ville de Nice 2022

Madame Sabine AYED

## **Echange sur les *templates* pour l'évaluation HCERES 2022**

La direction de l'ED DESPEG informe les membres du conseil du calendrier de l'évaluation de l'ED DESPEG, à savoir remise du pré-apport d'évaluation le 15 mars, remise du rapport final le 15 juin, Visite de l'HCERES sur la période Octobre-Novembre 2022.

Elle échange également sur le format des trames et des tableaux de données requis, et informe les directions des Unités de Recherche, qu'elle les sollicitera dans le cours du mois de février pour remplir certaines rubriques/données. Elle informe en particulier de deux nouveautés dans le référentiel d'évaluation de l'HCERES pour les Ecoles Doctorales : 1) L'attention spécifique portée à la qualité de l'accueil des Doctorants au sein de l'Ecole doctorale et des Unités de recherche 2) l'attention spécifique portée à la formation des encadrants notamment pour les nouveaux collègues HDR.

## **3. Programmation Doctoriales 2022**

Le conseil échange sur l'opportunité d'organiser les Doctoriales de l'ED DESPEG en avril 2022 sur le thème pluridisciplinaire de la transition écologique. Grégoire Leray se propose d'aider l'ED pour l'organisation de ces journées. La Direction propose un premier échange fin janvier, en espérant que la situation sanitaire se sera améliorée d'ici là.

#### **4. Questions diverses**

La direction informe le conseil que la procédure de soutenance entièrement dématérialisée devrait entrer en vigueur très prochainement. La MED a prévu le basculement pour les demandes de soutenance formulées à compter de janvier 2022 mais elle n'a pas encore mis à disposition les tutoriels finalisés. L'ED DESPEG informera l'ensemble des encadrants de l'ED DESPEG et mettra à jour la page web de son site internet dès que la procédure sera effectivement en vigueur, très probablement courant février. Dans l'intervalle, la procédure hybride (traditionnelle + ADUM) est toujours d'actualité.

La réunion se termine à 19h15.